

158. Bitte Informant Ausland am de Weck. vom 20.2.

Le Chef  
du  
Département Politique  
fédéral

M. Huber  
13. M. 27 Du 19 février 1946.  
Bitte um Antwort gemäß folgendem Entwurf  
des Departements des P.  
13. März '46

B. 21. 213. Val.

13/7  
7  
h

A Monsieur le Ministre W. Stucki.

Je vous propose de répondre à M. de Weck que je ne considère pas comme opportune actuellement la création d'une Légation de Suisse auprès du Saint-Siège et que je n'ai pas l'intention de soumettre la question au Conseil fédéral bien que, personnellement, je ne sois pas opposé à ce que nous soyons représentés diplomatiquement auprès du Saint-Siège, de préférence par un Ministre protestant. La proposition de créer une telle Légation risquerait de provoquer des luttes confessionnelles dans certaines régions de notre pays. Au surplus, elle compliquerait le problème de nos relations futures avec l'URSS, comme l'admet M. de Weck lui-même.

Cette question pourrait être reprise plus tard.

M. H.

21. Feb. 1946

